

DESINFECTANT DE SURFACES

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

DESINFECTANT DE SURFACES

UTILISATION

Produit désinfectant pour le traitement des abords et matériels de piscines.

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d'appel d'urgence

04.91.75.25.25 (Centre antipoisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES ACTIVES

Polyhexaméthylènebiguanide
Chlorure d'ammonium quaternaire.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Produit irritant pour les yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU

Produit irritant pour la peau.
Symptômes : rougeurs avec irritation des zones contaminées

INHALATION

En cas de brumisation du produit seulement : peut provoquer la toux et laisser un goût amer dans la gorge.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente

INHALATION

Placer la personne à l'air frais. Se rincer la gorge à l'eau potable.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES

Aucun, le produit n' est ni inflammable ni explosible.

MOYENS D' EXTINCTION

- autorisés : tout moyens.

EQUIPEMENTS DE PROT.

équipement usuel de lutte contre l' incendie.
La présence de ce produit dans un feu n'implique pas d'équipement spécifique.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d' éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
ATTENTION	Le produit est un désinfectant : attention aux rejets en égout dont les effluents sont traités par des méthodes bactériologiques (fosses septiques,...)

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION	Pas de risque particulier.
STOCKAGE	Maintenir à une température supérieure à 8°C.
Matériaux de stockage	<u>recommandés</u> : polyéthylène, polypropylène, PVC, aciers inox. <u>déconseillés</u> : matériaux métalliques (Cu, Fe, Zn, aciers noirs,...).

8 - CONTROLE DE L EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION DES MAINS :	Porter des gants.
PROTECTION DES YEUX :	Porter des lunettes.
PROTECTION DU CORPS :	Porter des vêtements de travail appropriés.
PROTECTION RESPIRATOIRE :	Pas nécessaire, sauf en cas de manipulation pouvant générer une brumisation.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide (solution aqueuse)
COULEUR	: incolore ou vert
ODEUR	: légère odeur organique.
pH à 20 °C (produit pur)	: 4.0 - 5.0
TEMPERATURES	- de gel : < 0°C. - d' ébullition 102 à 105 °C.
POINT D' ECLAIR	: non concerné
MASSE VOLUMIQUE	: 1010 à 1020 kg/m3
SOLUBILITES	- soluble dans l' eau en toutes proportions - Autres solvants : alcools aliphatiques, glycol - Partiellement soluble dans les hydrocarbures.
AUTRES PROPRIETES	- Les matières actives sont oxydables (dérivés chlorés, ozone,.....) - Son caractère cationique le rend totalement incompatible avec les produits anioniques (formation d' un précipité).

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	Le produit est stable entre +8 et +75°C.
REACTIVITE	Aucune réaction spontanée ni d' incompatibilité susceptible de générer une réaction violente.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

TOXICITES AIGUES	Pas de données disponibles. Toxicité orale aiguë de la matière première utilisée (DL 50 sur le rat) = 1200 à 2000 mg/kg.
SENSIBILITE CUTANEE	La solution concentrée peut produire une légère sensibilisation suite à un contact prolongé avec le produit.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

ECOTOXICITE	Pas de données disponibles à ce jour.
TRAITEMENT DES EFFLUENTS	De la même manière que le Carbone Organique Total (C.O.T.).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

La neutralisation du produit se fait par oxydation, grâce à des oxydants puissants tels que :
dérivé chlorés ou bromés, ozone,...

Attention : ne pas essayer de détruire le produit par des méthodes bactériologiques car c' est un désinfectant puissant.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Substance non soumise à la réglementation sur les transports.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de dangers	Xi - Irritant
Phrases R	36 - Irritant pour les yeux.
Phrases S	2 - Placer hors de la portée des enfants. 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux. 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **3808.40.90**

Voir les notices d' utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances de mise à jour de ce document.